



60, rue de Narvik 07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél : 04 75 44 12 25 Fax : 04 75 41 17 39
contact@cfa-sante-2607.fr
www.cfa-sante-2607.fr



LES OBJECTIFS

Etre capable:

- Maitriser un conseil cohérent des produits de santé à base de plantes en ayant identifié le besoin du patient;
- Connaitre les réglementations en vigueur;
- Savoir sélectionner et organiser les produits de santé à base de plantes au sein de l'officine;
- Maitriser les règles de merchandising;
- Mettre en place des ateliers thématiques et savoir communiquer avec les outils digitaux;
- Réaliser des préparations magistrales et officinales dans le respect du code de la santé publique

LES PREREQUIS

Il s'adresse aux préparateurs en pharmacie et aux pharmaciens diplômés
En contrat de professionnalisation ou en formation continue dans le cadre du plan de
développement de compétences pour les salariés en CDD ou en CDI.

PERIODE ET DUREE

De septembre 2026 à juillet 2027

303 heures dispensées :

Tous les lundis et 2 mardis

8h30 à 12h30 & 13h30 à 17h30

FINANCEMENT

Le coût pédagogique et une indemnité de salaire* sont pris en charge directement par
l'OPCOEP (0970 838 837) site [https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/
criteres/criteres-opcoep-pharmacies.pdf](https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/criteres/criteres-opcoep-pharmacies.pdf)

*Frais de salaire pris en charge par l'OPCOEP à 12€/heure pour les entreprises de moins de 11
salariés exclusivement et 10€/heure pour les contrats professionnels

MODALITES D'INSCRIPTION

Formulaire à remplir sur le site:

<https://www.cfa-sante-2607.fr>

LES COMPETENCES

Module 1- Conseil et vente de produits de santé à base de plantes

Dans le cadre de la phytothérapie, aromathérapie et de l'herboristerie **148 H**

Recherche des besoins du patient, Connaissance en Pharmacognosie et en botanique, Maitrise de la réglementation, Connaissance des usages et mésusages

Module 2- Approvisionnement des produits de santé à base de plantes

Et gestion du stock **66 H**

Référencement, approvisionnement et gestion des stocks en maîtrisant la qualité, l'efficacité, la traçabilité et la conservation et en respectant les consignes

Module 3- Organisation et animation du rayon dédié

34 H

Règles de merchandising et de la réglementation, Connaissance des outils De promotion, animation et information du patient/ client et de l'équipe

Module 4- Réalisation de préparations dans le respect des BPP* et de la législation

55 H

Réalisation de préparations officinales et magistrales dans le cadre de prescription ou de conseils

Evaluation

2 H 30

LES POINTS FORTS DU CQP PHYTO, AROMA, HERBORSITERIE

1- Savoir prendre en compte le patient et ses besoins :

Une solution naturelle adaptée et argumentée est proposée en fonction de la situation clinique et biologique du patient tout en respectant la réglementation. Une relation de confiance est établie pour déconstruire les croyances et sécuriser le conseil : propriétés, précautions, interactions, utilisations ... sont transmises.

2- Mise en place des choix stratégiques en matière de référencement

Création d'un cahier des charges qualitatif et quantitatif en accord avec sa hiérarchie et en lien avec l'équipe officinale en respectant les réglementations en vigueur.

3- L'organisation du rayon facilite le conseil

Le stock est contrôlé, les commandes sont régulières et les règles de merchandising sont appliquées. Des ateliers sont mis en place et les outils digitaux sont utilisés.

4- La réalisation de préparations

Une ordonnance fictive de préparation magistrale sera analysée et exécutée. Une fiche de préparation officinale d'un cas patient sera établie en accord avec la monographie Tisane et selon les BPP*

*Bonnes pratiques de préparation